

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 42

Artikel: Fête de la Société des vigneronns célébrée à Vevey, le 17 août 1791 :
[suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'eau dans le calice, il tournait le dos à l'autel, puis élevait un rond de rave teint en noir, au lieu d'hostie; il aspergeait les assistants d'un liquide particulier, fourni par le diable lui-même. Le banquet achevé, le démon interrogeait ses fidèles sur le mal qu'ils avaient pu faire depuis la dernière réunion.

Les mieux venus se trouvaient ceux qui s'étaient voués avec le plus de zèle et de distinction à l'œuvre de destruction : ceux qui avaient eu pitié de l'homme, de ses œuvres et de la société, étaient moqués et battus; puis Satan leur faisait renoncer à *Dieu*, *chresme* et *baptême*, et leur donnait de la poudre malfaisante, qui servait à empoisonner les hommes et les troupeaux. Enfin, Satan apparaissait sous la forme d'un bouc noir, et se consumait en feu. Les sorciers recueillaient les cendres pour s'en servir dans l'exécution de leurs mauvais desseins.

Les uns attribuent l'origine du sabbat aux druidesses. Les femmes, après l'abolition du culte des druides, continuèrent à en observer les pratiques; et dès lors on conçoit la difficulté qu'il y eut à les faire cesser. Ces femmes croyaient bonnement aller au sabbat, ou que Dieu leur prêtait, la nuit, des montures pour courir à travers les airs. D'autres présumant, avec plus de vraisemblance, que ces mystères nocturnes ne sont qu'un reste de ces cérémonies celtiques et romaines auxquelles on assistait masqué et affublé de comes, de peaux de bêtes, faisant mille extravagances, mille infamies qu'une plume pudique répugnerait à décrire.

Le christianisme étant devenu la religion générale, les anciens croyants demeurèrent longtemps attachés à leurs dogmes, ou plutôt aux pratiques de leur culte; mais il fallut se cacher, s'envelopper des voiles de la nuit et se déguiser, pour s'y livrer avec plus de sécurité.

La Suisse, dit notre historien national Jean de Müller, croit beaucoup aux revenants; les mânes des morts et les dieux des ombres recevaient ses adorations. Fidèles à cette tradition, nos ancêtres, leurs descendants, nous ont transmis cette croyance; tous les châteaux démolis ou abandonnés des vivants sont peuplés de revenants terribles : ils y font, avec les chaînes qu'ils traînent après eux, un vacarme épouvantable; quelquefois silencieux, ils apparaissent enveloppés d'un linceuil, au-dessus des murailles, et on les distingue parfaitement à la pâle lumière de la lune; mais quelle ne doit pas être la terreur de la veuve, lorsque dans le silence de ses nuits solitaires et désolées, elle entend marcher dans sa chambre..., pousser un soupir..., remuer un meuble et tirer les rideaux de son lit... Ciel! c'est l'âme gémissante de son mari qui vient de demander des prières pour sa délivrance du purgatoire, ou qui s'avance indigné, pour lui reprocher sa damnation.

Ce préjugé s'est conservé jusqu'à nos jours, dans nos campagnes, et parfois aussi dans le voisinage des villes. Nos lecteurs connaissent tous cette maison située

au bord du lac, à peu de distance de Lausanne, et que l'on disait hantée.

Chaque nuit, un bruit effroyable s'y faisait entendre; un bruit lugubre de chaînes et de voix lamentables, dont l'explication fut donnée il y a peu d'années par la découverte d'un conduit d'écoulement que l'on ignorait. Ce conduit, s'ouvrant au bord du lac, recevait les vagues qui s'y engouffraient, et qui jointes au bruit du vent, formaient en effet les sons plaintifs, jusqu'alors attribués aux esprits.

La Bibllia naïva.

Ne lei avà tzi Djàbrenet qu'on villio Testament tot dégrussi, et que lei manquavè onco bounadrà dè folliets. L'étà lo premi dè la famille, Daniè, qu'avà hèretà la granta Bibllia dau père, car l'è d'ordenèro lo premi qu'hèretè la Bibllia, iò l'è que sant inscritès lè morts et lè naissances. Et ci Djàbrenet, qu'étà prau on boun hommo, l'alla au pridzo le dzo dau djònno, iò l'ohie lo menistre que ne badenàvè pas, et que lau dese que n'étà pas onna via dè vivre dinse sein lierre la Bibllia, et que fallià pas itre mo l'èbahi se lè z'annàies dèvegnant adi pllie crouiès, et se lei avà la maladi dei truffès : lè dzein étant trau metcheints. Iò noutron Djàbrenet, ein saillesceint dau pridzo, sè peinsa dinse : N'è pas l'eimbarras, tè faut atzetà onna Bibllia, et lo desando que vegne, l'amena on berrot dè truffès au martzi, et l'atzeta onna balla granta Bibllia, avoué de la gross'ècretoura, so desà, que lei cota onna pice dè cinq francs.

Djàbrenet età on bocon retreint, è trovavè que l'avà bin prau pahi sa Bibllia, quand bin que l'ein avà volliu onna granta balla avoué de la gross'ècretoura. Et quand fut arrevà.... « Vaitzé onna Bibllia, vos ouèdè, lè z'einfants, que dese dinse.... mà lo diabblio mè bourlài ! se l'ein a ion que la totze, pàut compta d'avà onna repassàie que s'ein soveindra. »

(Communiqué.)

L. FAVRAT.

Fête de la Société des vigneron

célébrée à Vevey, le 17 août 1794.

(Suite.)

Après la parade, la Société des Vignerons aura un repas champêtre. Ce repas sera intéressant par l'image de sa simplicité. Une très longue table, pour plus de cent couverts, dressée dans une longue allée de marronniers, en lieu public nommé *derrière l'Aile*; voilà comme nos honnêtes vigneron dîneront. Ce dîner n'est que par souscription, vu que cette Confrérie n'a point de fonds pour le rendre général. Les Vignerons qui ne sont pas de la souscription se font porter le dîner de chez eux au dit endroit et mangent et s'amuse en compagnie avec les autres.

Explication de la marche.

1. L'Hoqueton de la Société, en habit noir.
2. Deux vigneron couronnés, pour s'être distingués dans leur culture.

3. Monsieur l'Abbé, soit sa révérence; le Conseil de la Société.
4. Bacchus et sa suite, composée de Faunes et de Bacchantes, la Prêtresse, l'Autel porté par quatre Faunes, deux Enfants de chœur, deux Sacrificateurs.
5. Porteur de la treille.
6. Silène sur un âne, appuyé de chaque côté.
7. Les attributs de Bacchus portés par des enfants.
8. Une division de fossiers.
9. Un enseigne.
10. La forge de Vulcain et ses Cyclopes.
11. Une musique rustique.
12. Une division de gamaches.
13. Noé sur un char.
14. Une division de fossiers.
15. La grappe de Canaan portée par deux hommes.
16. La bosse.
17. La Houe.
18. Une division de faucheurs et de faneuses.
19. Un char de foin.
20. Les Bergers et Bergères avec leurs moutons.
21. Une charrue.
22. Un sèmeur.
23. La herse.
24. Un char de blé.
25. Un enseigne.
26. Une musique.
27. Deux enfants de chœur.
28. La Grande-Prêtresse.
29. Deux Canéphores portant une offrande de fruits.
30. Quatre Canéphores portant le grand autel.
31. Deux Canéphores portant une offrande de fleurs.
32. Quatre Moissonneurs et quatre Moissonneuses.
33. Cérès ayant une faucille à une main et à l'autre une corne d'abondance portée sur un trône par quatre Déesses.
34. Quatre Moissonneurs et Moissonneuses.
35. Le Lieutenant de l'Abbé.

TSANSON

DE LABEY DEY VEGNOLAN, POR LO 17 Aoust 1791.

Mon Valet et Névau Dzaqué

Y fo no redzoi,

Y fo no redzoi, to no zinvite

Méte nauvo tzapi et bliantze tsemise.

Ditevey mon bravonclio

Qué te dont arveva?

Qué té dont arveva den noutra vela

Maria vo lo Cousin et la Cousena?

Ne pas cein Névau Dzaqué

Ye vei te lo conta :

Ye vei te lo conta, lé in mémoire

De seliau zégyptian tan din l'histoire

Lavan din lau Royomo

On Paï abondin,

On Paï abondin, in bouné vegné,

To derin merdasson, le zote vellé.

Lavan bin bouna mouda

Po governa lau bin,

Monsu ei Veniolan, homma de guerra,

Se pesavon trè ty dama la terra.

Lo Rey, et sa Noblesse

Amavon, lé Veniolan,

S'amavon ty parcy, lé zon, lé zotro

Ne s'estimavon pa me lon qué lottro.

Veyte mon Névau Dzaqué

Que lé dzin au tranzi

Qué lé dzin on tranzi de dedin sti mondo!

Sli quin est lo cor, passé por sombro.

Ne sé pa cein que penson

Dé voley méprezi

Dé voley méprezi l'agricultura

Lin est lo pur Satin de la natura.

Salomon, sli grand Prinso,

Lo Sadzo de son tin,

Lo Sadzo de son tin por sa sciance

Démenda de savey commin on pliante.

Lé Noublio de sti siéclo,

Crayon itre mé ly,

Crayon itre mé ly sont des tzerropé

Ne volliian travailiy autor dey gorgné.

L'an prin novella mouda,

Por ne pas travailiy.

Por ne pas travailiy, y conton dince

Cin et quatre fon dix, vo bin venindze.

Ye voudray que vegnissan

Bacu avoë Noé

Bacu avec Noé, dzudzeron dince

Beide bon Vignolon voutra venindze.

Conserva vautre litré,

No lé zin conserva,

No lé zin conserva din noutra tropa

Manteney lé todzor en dzin de lota.

Corin mon Névau Dzaqué

A la société prin ta serpèta

A la Société prin ta serpèta

Labé vau bin qu'on beiva ouna carteta.

Dite vey mon bravonclio

Poria no pas mena

Poria no pas mena stau duve feillé

Qu'on travailli tot l'an din noutra vegné.

Valet vo zite bravo

De me lo demanda

De me lo demanda, ma fo bin fère,

Prindre garde in bolon, lé lo mystère.

.

(A suivre.)

Pensées.

* *

Les hommes sont souvent ce qu'ils sont, par dépit de n'avoir pu être précisément le contraire.

* *

Tous les amours grandissent le cœur.

* *

Les humains passent souvent la moitié de leur vie à se souhaiter dans la seconde.

* *

Quand on pourra imposer silence à l'égoïsme, tout le monde s'entendra en matière de gouvernement; c'est-à-dire que cela n'arrivera jamais.

* *

L'œil qui épie est bien près de la bouche qui ment.

Pour la rédaction : L. MONNET. S. CUÉNOUD.